

Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)
Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre le Dix-huit novembre, à 18 heures et 30 minutes,
le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Daniel COTTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 8

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/11/2024

Présents : M. Daniel COTTON, Mme Christine TERRAIL, M. Jean François FAURE,
M. Frank BRESSON, M. Christophe SARAYOTIS, M. Jean PUZENAT, Mme
Jeanne RODRIGUEZ,

Absent excusé : M. Pierre VIEUX,

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal valide le Procès Verbal de la dernière séance du conseil à l'unanimité.

1/ Habitat léger

a) Suite à la rencontre du maire avec Mme Vincent – cheffe du service urbanisme - le 19/11/2024 précisant la loi des habitats légers type Tinny house sur roue : aucune installation n'est autorisée pendant la réalisation et la mise en place du PLUi. Les demandes spécifiques seront instruites courant mars-avril 2025.

b) Demande faite à Marie d'établir un listing des résidences secondaires. Listing existant à traiter suivant préaccord de M. Sarayotis et de M. Puzenat.

2/ Adhésion Prévoyance pour les agents municipaux

Le Conseil municipal a délibéré à l'unanimité sur le projet de délibération visant à répondre à l'obligation de verser aux agents communaux la participation au risque Prévoyance à effet du 01/01/2025. Le montant voté est de 7€ brut mensuel et par agent. Ce projet est soumis au Centre de Gestion de la Drôme pour avis du CST (Comité Social Territorial), la délibération deviendra exécutoire suite au retour de cet avis.

Projet de délibération voté à l'unanimité

3/ Projet Parking Cimetière

Proposition d'achat du terrain situé non loin du cimetière, route des Gorges, parcelle 240 B 504. Cette parcelle servirait à créer un parking, qui serait dédié au services du cimetière.

Protection du dit parking : décision au Conseil municipal de janvier 2025.

4/ Renommer Place mairie

Le CM donne son accord à unanimité pour renommer la place de la Maire : Place Odette LANTHEAUME (ancienne résistante). Une cérémonie à ce sujet sera organisée à l'occasion du 8 mai 2025.

Délibéré à l'unanimité

5/ Projet Borne recharge VL

Le devis présenté n'étant pas conforme aux entretiens initiaux, nous attendons un devis d'une entreprise agréée par AIRE SERVICES.

6/ Gestion Accès au Vellan

Suite à la réunion du 18 octobre 2024, des cartes d'autorisation d'accès et de circulation sur le plateau du Vellan vont être créées à destination des ayants-droits propriétaires de parcelles sur le Vellan. La mairie a pris en compte les remarques émises par les administrés lors de la réunion du 18 octobre. En complément des cartes d'accès, la commune procède au renforcement significatif de la signalétique routière : sauf ayants-droits, sens interdit et parking obligatoire aux normes. Le maintien de la barrière fermée a été validé par les administrés à l'unanimité.

Questions diverses :

- Le Conseil municipal délibère à l'unanimité le plan de financement pour la réfection des vitraux de l'Église
- Visite de Marie POCHON (députée de la 4^e circonscription de la Drôme) : M. Sarayotis se charge de la prise de rendez-vous.
- Mur intérieur du cimetière : revoir l'arrière du mur au dos de la sépulture Barrathé (pierre qui se détache du mur)

La séance est levée à 21h15

Le prochain Conseil Municipal se réunira le LUNDI 9 DECEMBRE 2024 à 18h30

La secrétaire de séance
Christine TERRAIL



Le Maire,
Daniel COTTON

